

Compte rendu du séminaire de lancement

12 Octobre 2023

SCOT · PLU AGGLOMÉRATION D'AGEN



I. CONTEXTE

Informations générales

1. **Date et lieu** : le 12/10/2023, de 17h à 20h, au Parc des Expos d'Agen

2. **Objectifs** :

- Marquer le lancement de la démarche PLUi/SCoT avec les élus du territoire ;
- Présenter la démarche PLUi/SCoT (contexte, objectifs, cadre réglementaire, étapes...);
- Ouvrir le débat grâce à une problématique transversale : la démographie (via un intervenant de l'INSEE) ;
- Faire travailler les élus en petits groupes sur des problématiques (se déplacer, habiter, consommer...);
- Accompagner et restituer visuellement la rencontre via une facilitation graphique.

3. **Maître d'ouvrage** :

- Jean DIONIS DU SÉJOUR, Président de l'Agglomération d'Agen,
- Henri TANDONNET, 1^{er} Vice-Président en charge de l'Aménagement du Territoire,
- Paul BONNET, Vice-Président en charge de l'Urbanisme et de l'ADS
- Olivier LAMOUREUX, Directeur Général des Services
- Christelle GARBINO, Directrice de l'économie et de l'aménagement du territoire



- Julie DEROY, Cheffe de service Planification, Agriculture et Coopération
- Annabelle ORFILA, service Planification, Agriculture et Coopération
- Lucie BARRAT, service Planification, Agriculture et Coopération
- Marc BANEL, service Planification, Agriculture et Coopération
- Gwenaëlle LE BRAS, service Planification, Agriculture et Coopération

4. **Maître d'oeuvre** :

- Pierre ALBERT, Directeur d'études, Co-pilote de la mission (Citadia)
- Mélanie LUCBERNET, Cheffe de projet (Citadia)
- Laurent JARDINIER, Consultant (Explain)
- Mélanie DENIS, Consultante (Explain)
- Kyvan FARZAMI, Directeur d'études (Aire Publique)

Emmanuel GIRAUD, Consultant (AID)

Clotilde GAUCI, Avocate (Cabinet CGCB)

Chloé KOSSMANN, Facilitatrice Graphique (Scribees)

5. **Intervenant :**

- Quentin LAFFETER, Directeur des études - Chef de Service Études et Diffusion adjoint, Service Études et Diffusion - Direction régionale de Nouvelle-Aquitaine

6. **Communes :**

- Annie BLANCHE, secrétaire à la mairie d'Astaffort
- Cyril MARTINELLI, conseiller à la mairie d'Astaffort
- Jean-Marc CAUSSE, maire d'Aubiac
- Isabelle FILLOL, adjointe à la mairie d'Aubiac
- Patrick BUISSON, maire de Bajamont
- Patrick ROUX, maire de Beauville
- André STOKOWSKY, adjoint à la mairie de Beauville
- Marie-Thérèse COULONGES, maire de Blaymont
- Laurence LAMY, maire de Bon-Encontre
- Pierrette VILLA, mairie de Bon-Encontre
- Pascal ROULET, mairie de Bon-Encontre
- Pascale LUGUET, maire de Boé
- Cyriaque ORDRONNEAU, adjoint à la mairie de Boé
- Olivier GRIMA, maire de Castelculier
- Philippe CAZE, adjoint à la mairie de Castelculier
- François DAILLEDOUZE, maire de Caudecoste
- Maryse LESPES, Mairie de Caudecoste
- Claude Le BOT, Maire de Cauzac
- Charlène CAZEAU, adjointe à la mairie de Colayrac-Saint-Cirq
- Vincent BISSIERES, Mairie de Dondas
- Marie-France SALLES, maire d'Engayrac
- Jean-Marc GILLY, maire d'Estillac
- Christophe MORENO, DGS à la mairie d'Estillac
- Pauline AVISSE, mairie d'Estillac
- Jean-Pierre BENALET, maire de Fals

- Bruno DUBOS, maire de Foulayronnes
- Jean-François BUER, 1er adjoint à la mairie de Foulayronnes
- Mélanie REVERTE, mairie de Foulayronnes
- Yohan VERDIE, maire de Lafox
- Cristelle GARDEIL, 1er adjointe mairie de Lafox,
- Séverine COUDERT, maire de Laplume
- Rémi CONSTANS, maire de Layrac
- Josiane BARENNE, mairie de Layrac
- Philippe DEGRYSE, maire de Marmont-Pachas
- Corine SŒUR, 1er adjointe mairie de Marmont-Pachas
- Nathalie EVEILLARD, mairie de Moirax
- Philippe GALAN, mairie de Moirax
- Francis GARCIA, maire du Passage d'Agen
- Jean-Bernard GUIBERT, mairie du Passage d'Agen
- Christian DELBREL, maire de Pont du casse
- Janine DULIS, DGS à la mairie de Pont-Du-Casse
- Christelle MOUNIER, conseillère à la mairie de Pont-Du-Casse
- Bernard DURRUTY, maire de Puymirol
- Jean-Louis NOIROT, mairie de Roquefort
- Cécile GENOVESIO, maire de Saint Caprais de Lerm
- Jean-Damien MARMUSE, mairie de Saint-Caprais-De-Lerm
- Dominique MILANI, maire de Sainte Colombe en Bruilhois
- Marie-Hélène VINET, conseillère à la mairie de Sainte Colombe en Bruilhois
- Frédéric DAILLE, adjoint à la mairie de Sainte Colombe en Bruilhois
- Véronique DUMAS, adjointe à la mairie de Sainte Colombe en Bruilhois
- Pierre DELOUVRIE, maire de Saint Hilaire de Lusignan
- Patrick SMITH, conseiller à la mairie de Saint Hilaire de Lusignan
- Jean PROUZET, maire de Saint-Jean-De-Thurac
- Thierry VALETTE, mairie de Saint Martin de Beauville
- Jean-Claude MALCAYRAN, maire de Saint Maurin
- Gabriel GOUDEZEUNE, 1er adjoint à la mairie de Saint Maurin
- Jean-Marie ROBERT, maire de Saint Nicolas de la Balerme

- Sandrine ROCCHIETTI, mairie de Saint Nicolas de la Balerme
- Philippe SOFYS, maire de Saint Pierre de Clairac
- Mathieu TOVO, maire de Saint Roman Le Noble
- Judith COUSIN, 1ere adjointe à la mairie de Saint-Sixte
- Richard DOUMERGUE, maire de Saint-Urcisse
- Nadine LABOURNERIE, maire de Sauvagnas
- Daniel BOUZOUDES, 1er adjoint à la mairie de Sauvagnas
- Jeanine BUFI, élue à la mairie de Sauveterre-Saint-Denis
- Jean-Jacques LAMBROT, maire de La Sauvetat De Savères
- Jean-Louis TONICELLO, 1er adjoint à la mairie de La Sauvetat De Savères
- Laetitia CHATEAU, secrétaire à la mairie de La Sauvetat De Savères
- Jean DREUIL, maire de Sérignac sur Garonne
- Jean-François LLORCA, conseiller de Sérignac sur Garonne
- Thierry DELPECH, maire de Tayrac

7. Agglomération d'Agen :

- Arnaud CARRE-GAILLE, Chef de service Mobilités et Stationnement
- Aurélie DUS, Chef de service Habitat, Logement social et Gens du voyage
- Georges RIVES, Directeur Etablissement public foncier local
- Christelle ROSSETTO, Chargée d'opération Patrimoine Foncier
- Sabrina FRULEUX, Cheffe de service Emploi
- Sophie BAZ, Directrice de l'Agence du commerce
- Camille GRATTIERI, Cheffe de service Développement économique
- Marie LAGLEYSE, cheffe de service Urbanisme et Renouvellement urbain
- Séverine FERRER CORRE, Cheffe de service Gestion de l'Eau

8. Personnes excusées :

- Laurie PELISSIE, mairie de Castelculier
- Nadège MARGARIDENC, mairie de Castelculier
- Justine COMMINGE, mairie du Passage d'Agen
- Aïno REPACI, Directrice Destination Agen
- Nazare COSTA, Unité Environnement, Agglo d'Agen
- Christophe ENAULT, Directeur des Projets et Services Délégués – DGSA, Agglo d'Agen

II. DEROULE DE L'ACTION

Temps 1 : Lancement de la rencontre (15')

- Introduction par Monsieur Le Président
- Présentation du déroulé, des intervenant.e.s

Temps 2 : Temps de présentation et d'interconnaissance (10')

- Présentation synthétique de la démarche PLUi/SCoT
- Quiz sur les chiffres clés du territoire (les participants répondent aux questions à l'aide de cartons de vote tricolore)

Temps 3 : intervenants INSEE sur la démographie suivant d'un temps de questions/réponses (45')

- Intervention sur la problématique transversale de la démographie : porte d'entrée sur les autres problématiques du PLUi/SCoT
- Temps d'échanges avec les participant.e.s

Temps 4 : Ateliers thématiques (60')

Les participants sont répartis autour des tables selon leur choix de thématiques à l'accueil.

7 thématiques en lien avec la problématique transversale de la démographie, ont été proposées pour guider les échanges :

- Se nourrir demain
- S'épanouir demain
- Se loger et habiter demain
- Se déplacer demain
- Consommer demain
- Travailler et produire demain
- Produire de l'énergie demain.

Pour chaque thématique, des questions de relance ont servi à orienter les temps d'échange, animés à chaque table par un intervenant du groupement.

Temps 5 : Restitution – clôture

- Restitution synthétique avec un timeur pour chacune des tables (3 minutes par table) • Clôture et perspectives par Monsieur Le Président
- *L'intervention de l'agence Scribees, experte dans la facilitation graphique et l'accompagnement visuel de projets, a permis d'illustrer en direct le contenu des réflexions échangées aux tables lors du séminaire.*

III. SYNTHÈSE DES TRAVAUX

TRAVAILLER ET PRODUIRE DEMAIN

- Optimiser l'utilisation des espaces de stationnement des entreprises.
- Soutenir et accompagner les filières existantes du territoire (industrie pharmaceutique, logistique, bio-solutions, agro-industrie), y compris renouvelables (filiale solaire et de biogaz).
 - Soutenir et développer le coworking et les tiers-lieux.

CONSOMMER DEMAIN

- Un enjeu à travailler sur le maillage en commerce de proximité des communes les plus rurales.
- Mieux identifier les pratiques de consommation des jeunes actifs et des jeunes générations (consommation via Internet).
- Délimiter des zonages plus stricts dans les zones commerciales périphériques.
- Favoriser la mise en place de coopératives ou de commerces valorisant les produits locaux.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE DEMAIN

- Continuer la rénovation énergétique des bâtiments, en ciblant en priorité ceux énergivores.
- Définir les zones d'accélération de la production d'énergie renouvelable.
- Imposer des panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures des nouveaux bâtiments.

SE NOURRIR DEMAIN

- Les difficultés pour certaines communes d'accueillir des agriculteurs en bordure de zones urbanisées, compte tenu des contraintes réglementaires existantes.
- Un enjeu de développement de l'alimentation locale dans la restauration collective.
- Un enjeu de pédagogie sur la gestion et l'utilisation de la ressource en eau.

S'ÉPANOUIR DEMAIN

- Mieux adapter et sensibiliser les habitants et professionnels à la qualité d'accueil sur le territoire.
- Renforcer l'éducation à la santé, mais aussi maintenir et soutenir les associations sportives, structures adaptées à l'activité physique pour les personnes âgées.
- Faire du cadre de vie sain, un facteur d'attractivité pour les populations désirant s'installer.

SE LOGER ET HABITER DEMAIN

- Un enjeu de développer du logement adapté aux personnes âgées en milieu rural.
- Rénover l'habitat ancien en développant de nouvelles formes d'habitat (habitat partagé, béguinage), alternatives aux formes d'habitat pavillonnaire/individuel.

SE DÉPLACER DEMAIN

- Identifier l'ensemble des espaces-relais qui pourraient assumer une fonction d'interconnexion entre les divers modes de mobilité.
- Identifier les besoins en mobilité selon les usages et les profils (jeunes, seniors, actifs).

IV. COMPTE RENDU DES ÉCHANGES (Séquence de restitution)

TRAVAILLER ET PRODUIRE DEMAIN

- **Comment réduire les besoins en foncier économique tout en offrant des capacités d'accueil adaptées aux capacités du territoire ?**
 - Optimiser l'utilisation des espaces de stationnement des entreprises (des marges de manœuvre conséquentes ont pu être identifiées).
 - Privilégier la densification des bâtiments et des locaux industriels.
 - Mutualiser les parkings ainsi que les espaces de restauration et de services.
 - Faire évoluer les mobilités afin de faciliter les déplacements en « mode doux » (parcours à pied ou à vélo) pour se rendre au travail, pour réduire les besoins en stationnement.
 - Résorber les (quelques) friches industrielles et requalifier les bâtiments existants (un point jugé moins prioritaire sur cette question).

- **Quelles filières économiques défendre, accompagner ou faire émerger ? Comment concilier le développement économique/industriel avec les enjeux de transition énergétique et climatique ?**
 - Soutenir et accompagner les filières existantes du territoire.
 - La logistique, au travers d'une meilleure optimisation des carburants et des moyens de transport
 - L'industrie pharmaceutique
 - Les bio solutions pour doper et soutenir l'agriculture locale.
 - L'agro-industrie
 - Privilégier l'autoconsommation des bâtiments publics et privés.
 - Développer les filières de production d'énergie solaire et biogaz.
 - Améliorer la filière de gestion de l'eau (l'eau potable, l'eau dédiée aux usages agricoles et industriels, la gestion, le traitement et le recyclage des eaux usées).
 - Réserver des espaces dédiés à l'accueil de data centers.

- **Comment créer des emplois en dehors des zones d'activités dans un contexte de sobriété foncière ?**
 - Identifier et flécher des zones d'activité et des parcelles ayant *éventuellement* vocation à changer de destination.
 - Soutenir les commerces et services en centre-bourg.

- Soutenir et développer le coworking et les tiers-lieux.
- Prendre en compte l'impact du télétravail sur l'utilisation des zones d'activité (celles-ci deviennent surdimensionnées compte tenu de l'occupation temporaire des lieux).
- Réhabiliter les bâtiments existants.
- Poursuivre les cursus de formation existants et développer une offre formation adaptée aux filières du territoire. **Ce dernier point a été jugé essentiel.**
- Végétaliser certains axes piétons et créer des îlots de fraîcheur.

CONSOMMER DEMAIN

➤ **Comment maintenir et développer une offre commerciale adaptée sur l'ensemble du territoire ?**

- Renforcer le maillage des commerces de proximité au sein des communes rurales du territoire, pour répondre aux enjeux de vieillissement de la population notamment.
- Développer plutôt le commerce d'itinérance sur le territoire.
- Travailler à la mise en place de commerces valorisant les produits locaux, ou de coopératives.
- Augmenter le nombre de marchés pour avoir du commerce au plus proche de chez soi.

L'élaboration du SCOT et du PLUi doit viser à une amélioration de la qualité de vie. A ce titre, le commerce a été jugé comme un enjeu fortement prioritaire pour le SCOT, en raison du rôle essentiel qu'il joue dans la qualité de vie. Actuellement, une quinzaine de communes sur les 44 n'ont pas de commerces aujourd'hui. Si l'ensemble du territoire, notamment les plus petites communes, ne peut être desservi en commerces de proximité, il existe un réel enjeu d'amélioration du maillage des communes rurales en commerces de proximité.

➤ **Comment articuler le développement commercial dans les centres et les périphéries pour garantir un accès des commerces à tous ?**

- Mieux identifier les pratiques de consommation des jeunes actifs et des jeunes générations (consommation via Internet).
- Sur le commerce de périphérie : réfléchir à l'avenir des zones commerciales et délimiter des zonages plus stricts dans les zones périphériques du territoire.
- Articuler la politique du logement et celle du commerce, de façon à fixer le commerce autour des zones de construction de logements.

PRODUIRE DE L'ÉNERGIE DEMAIN

➤ Comment aménager un territoire plus économe en énergie ?

- Regrouper les services publics pour économiser de l'énergie.
- Renforcer la production locale d'énergie, via des mesures de soutien à la méthanisation, l'autoconsommation, la consommation collective, pour favoriser les circuits-courts.
- La rénovation énergétique des bâtiments, en ciblant en priorité ceux énergivores.
- Rouvrir les gares de proximité et encourager le covoiturage ainsi que l'usage des transports collectifs pour limiter les énergies fossiles.
- Faire évoluer les habitudes de consommation.
- Economiser l'eau, via l'installation de récupérateurs d'eau de pluie dans chaque habitation.
- Multiplier le nombre de bornes de recharge électrique pour les véhicules.
- Délimiter les zones d'accélération des zones d'énergie renouvelable.
- Développer les systèmes d'autonomie énergétique des bâtiments publics.

➤ Quelles énergies produire sur le territoire ? Et où ?

- Elargir le projet de réseau de chaleur urbain pour étendre le service à de nouvelles communes.
- Développer l'énergie photovoltaïque, en cohérence avec la charte de l'agglomération.
- Imposer des panneaux photovoltaïques sur toutes les toitures des nouveaux bâtiments.
- Promouvoir l'énergie hydroélectrique, via le développement du barrage de Beauregard.
- Développer les projets de méthanisation.
- Créer de la ressource foncière pour développer la filière bois (réserver des parcelles foncières dédiées), en garantissant le maintien l'activité pastorale.
- Produire et extraire de l'hydrogène (à la source).
- Développer la géothermie.
- Créer une filière textile pour la fabrication de matériaux d'isolation des bâtiments.



SE NOURRIR DEMAIN

➤ **Comment permettre la cohabitation entre agriculture et espaces résidentiels ? Quelle stratégie pour le foncier agricole ?**

Plusieurs éléments ont été rappelés pour permettre la cohabitation entre l'activité agricole et les espaces résidentiels, notamment :

- Créer des espaces de dialogue entre les agriculteurs et les habitants, pour donner à voir et faire connaître les changements de pratique de l'agriculture ces dernières années.
- Lever certaines contraintes réglementaires existantes, qui empêchent les communes d'accueillir des agriculteurs en bordure de zones urbanisées. A cet égard, la borne tampon dans le PLU entre la zone urbaine et la zone agricole, devait se trouver dans la zone U et non dans la zone Agricole. En outre, le choix de localisation des zones AU devra tenir compte des exploitations agricoles voisines, afin de ne pas entraver leur développement.
- L'amélioration des documents d'urbanisme, aujourd'hui plus vertueux en termes de consommation agricole, par rapport aux décennies précédentes, a été soulignée.

➤ **Comment accompagner les exploitations agricoles dans les transitions : changement climatique (accès à l'eau), santé (sécurité alimentaire), économie (diversification des activités, production d'énergie, etc.), etc. ?**

- Favoriser l'agrivoltaïsme et l'installation de panneaux photovoltaïques sur les terrains agricoles, en tenant compte des enjeux de préservation du paysage, et à condition de pouvoir maintenir la production agricole en cours.
- Prioriser en premier lieu les bâtiments agricoles puis les friches, pour l'installation des énergies renouvelables.
- Maintenir et favoriser la diversité des productions agricoles.
- Développer l'éducation à la saisonnalité des productions.

➤ **Comment accompagner les exploitations agricoles dans les transitions : changement climatique (accès à l'eau), santé (sécurité alimentaire), économie (diversification des activités, production d'énergie, etc.), etc. ?**

- Améliorer la gestion de la ressource en eau, via des réserves foncières dédiées pour la mise en œuvre de retenues collinaires ou de projets favorisant la récupération de l'eau.
- Déployer des temps d'animation pédagogiques sur la gestion et l'utilisation de la ressource en eau, pour sensibiliser les habitants à cet enjeu-là.
- Favoriser l'adaptation des cultures au changement climatique et à la ressource en eau.
- Faciliter la commercialisation de la logistique pour développer l'alimentation locale et les circuits courts (développer les systèmes de contractualisation pour accroître la visibilité des producteurs).
- Accélérer le développement de l'alimentation locale dans la restauration collective.

- Intégrer la sécurité alimentaire dans les plans communaux de sauvegarde, au même titre que les autres risques.
- Accompagner et faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs.

S'EPANOUIR DEMAIN

➤ **Comment construire un territoire durable (préservation de la biodiversité, ressources...) et résilient (gestion des risques, etc.) ? (Priorité de 4/5).**

- Favoriser l'adaptation des surfaces agricoles et naturelles aux effets du changement climatique, pour limiter les risques de ruissellement et améliorer le stockage et la réutilisation de l'eau.
- Désartificialiser des espaces et développer un plan de végétalisation, en vue d'améliorer la gestion des eaux de pluie en centre-bourg et en milieu urbain.
- Adapter l'aménagement pour éviter la dispersion des produits phytosanitaires à proximité des zones agricoles (borne tampons, structures végétales).
- Planter davantage de « micro-forêts » dans les cœurs urbains, pour répondre à un double objectif de limitation des îlots de chaleur urbain et développer les refuges pour la biodiversité.

➤ **Comment prendre en compte les enjeux de santé ? (Priorité de 5/5) :**

- Avoir un maintien et un renfort du système de santé (professionnels, infrastructures).
- Favoriser l'éducation à la santé, mais aussi le maintien des associations sportives, structures adaptées à l'activité physique pour les personnes âgées.
 - Proposer des solutions de mobilité active pour faciliter l'activité physique.
 - Disposer de structures et de services d'accompagnement adaptés pour les personnes âgées - Faire du cadre de vie sain, un facteur d'attractivité pour les populations désirant s'installer.
 - Développer des transports plus propres pour diminuer la pollution de l'air.

➤ **Comment promouvoir un tourisme locale durable et respectueux de l'environnement et du patrimoine ? (Priorité de 3,5 sur 5)**

- Mieux adapter et sensibiliser les habitants et professionnels à la qualité d'accueil sur le territoire.
- Diversifier l'offre touristique locale, en développant « l'originalité des établissements », pour améliorer l'attractivité du territoire.
- Mettre en valeur les espaces remarquables du territoire, facteurs d'attractivité.
- Développer les itinéraires de découverte (mobilités douces) et veiller à l'entretien des itinéraires existants.

- Essayer de sédentariser les flux touristes en direction du canal.
- Soutenir financièrement les infrastructures d'assainissement des eaux usées et de traitement des déchets, pour mieux absorber les pollutions générées par le tourisme.



SE LOGER ET HABITER DEMAIN

- **Quels sont les besoins en matière de logements ? Pour quels publics ?** (Priorité de 4/5).
 - Un enjeu visant à développer des logements adaptés aux personnes âgées en milieu rural.
 - Développer une politique d'habitat à destination des résidents, mais également des futurs habitants.
 - Mettre en adéquation la politique de l'habitat avec le niveau d'équipements publics de soin.
 - Un enjeu d'accès au logement abordable, en lien avec les capacités financières et le vieillissement de la population.

- **Comment accompagner la rénovation du bâti ancien ?** (Priorité de 4/5).
 - Rénover l'habitat ancien en développant de nouvelles formes d'habitat (habitat partagé, béguinage).
 - Mettre en place un régime d'aides spécifiques pour rénovation du bâti ancien.
Faciliter le changement de destination des bâtiments en milieu rural.
 - Développer les projets de rénovation des centres-bourg pour aérer ces derniers (par exemple, via des programmes de démolition-reconstruction).

- **Quelles formes urbaines produire ? Où ? Comment intégrer les enjeux de réduction de la consommation d'espace ?**
 - Mettre en place un système de solidarité (via un programme de péréquation entre territoires), pour aborder l'enjeu du Zéro Artificialisation Nette.

- Définir collectivement les différents niveaux de centralité du territoire.
- Adapter le type de forme urbaine en fonction des risques naturels (zones inondables).
- Rechercher les alternatives aux formes d'habitat pavillonnaire/individuel.
- Différencier les enjeux en termes de formes urbaine et d'habitat, en distinguant les zones urbaines et les espaces ruraux au sein de l'analyse.
- Comment accompagner les territoires dans l'application de la loi SRU et de sa progressivité ?



SE DEPLACER DEMAIN

➤ Comment favoriser les mobilités alternatives à la voiture individuelle ? (Note de 5/5)

- Elargir la réflexion sur les mobilités à l'ensemble des types de déplacements : les mobilités domicile-travail, mais également les déplacements pour accéder aux loisirs, aux services publics et aux services de soin.
- Rapprocher les services publics des lieux de vie.
- Identifier l'ensemble des espaces-relais qui pourraient assumer une fonction d'interconnexion entre les modes de mobilité douces (marche à pied, vélo, le canal) les transports en commun et la voiture. « *Avons-nous des bâtiments qui peuvent être remis en état pour servir de pôles d'intermodalité ?* ».
- Veiller à faciliter la cohabitation des usages (trottinettes, marches, etc..) entre les différents types de mobilité, pour limiter les conflits.

Réfléchir à de nouveaux réseaux de locomotion, alliant le train/le bus/le vélo, en lien avec les lignes ferroviaires Bordeaux-Toulouse ou en lien avec le projet de réouverture de la ligne Agen-Auch.

- Continuer à promouvoir les mobilités cyclables, via le développement des pistes cyclables.
- Aménager de nouvelles bornes électriques et continuer le déploiement des aires de covoiturage, pour faciliter les alternatives à l'autosolisme.

- Développer le télétravail avec des tiers lieux, pour limiter les déplacements.
- Identifier les besoins en mobilité selon les usages et les profils (jeunes, seniors, actifs). Les jeunes par exemple utilisent les voitures sans permis.
- « Le droit de se déplacer devrait être un droit fondamental ».

➤ **Quels liens entre mobilités et choix d'urbanisation ? Des stratégies à différencier entre les communes rurales et les polarités ? (Note de 5/5)**

- Initier de nouvelles réflexions pour développer un système de transport en réseau et remédier à l'organisation en étoile du système de transports actuel.
- Améliorer la sortie de ville des flux de camion en provenance d'Agen.
- Être ambitieux sur le développement du vélo électrique en développant une offre de services sur plus de 10 km.
-

Mot de conclusion du président de l'agglomération d'Agen :

Remerciements des participants. Le côté positif et constructif des échanges est souligné lors du temps de conclusion. Après cette première entrée thématique sur le SCOT/PLUi, des approches plus « locales » et « communales » seront organisées afin de construire ce projet partagé.

Facilitation graphique

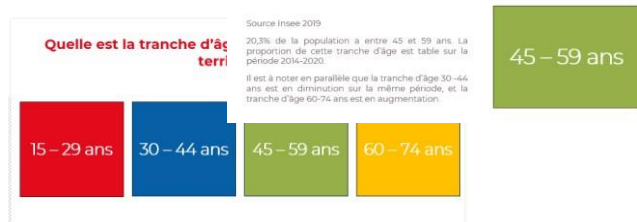


Les dessins illustratifs ci-dessus ont été réalisés lors de la séquence de restitution.

Les supports de l'atelier



Quelle est la tranche d'âge la plus représentée sur le territoire ?



Pour chacune des 7 thématiques, une matrice en Un questionnaire interactif pour sonder les format A0 organisée autour de 3 questions -guides. connaissances des participant.e.s.